

Image not found or type unknown



Les CDD successifs, autorisés ou non ?

Conseils pratiques publié le **23/05/2012**, vu **964 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi limite la possibilité de conclure des CDD successifs avec le même salarié ou pour un même poste. La méconnaissance de ces règles peut conduire à la requalification des CDD en CDI.

[Lire la suite](#)